

## Dans quelles situations appeler la personne en disponibilité?

La personne responsable en urgence doit être contactée **UNIQUEMENT** pour des situations urgentes qui sont en lien avec l'hébergement en ressource et qui se produisent en dehors des heures régulières de service, soit de 8 h 30 à 16 h 30 (soir, nuit et fin de semaine).

### COVID-19 :

En dehors des heures régulières de service, vous devez communiquer avec la personne en disponibilité **dès qu'une personne vivant sous votre toit présente des symptômes s'apparentant à la COVID-19.**

Exemples de situations	À faire <u>avant</u> de contacter la personne responsable en disponibilité
L'état de santé du client se détériore peu à peu ou son comportement laisse présager des difficultés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Durant les heures de service, contacter <b>sans tarder</b> et de <b>façon préventive</b> l'intervenant au suivi du client afin que celui-ci mette en place à l'avance le soutien nécessaire.</li> </ul>
La disparition ou la fugue d'un client	<ul style="list-style-type: none"> <li>Effectuer une recherche dans les environs et dans les endroits fréquentés par le client.</li> <li>Contacter le 911 si la recherche est infructueuse.</li> </ul>
Le décès d'un client	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contacter le 911.</li> </ul>
La santé du client se détériore rapidement ou des symptômes particuliers apparaissent et perdurent	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contacter le 811 (Info-Santé) et suivre les recommandations.</li> </ul> <p><b>S'il y a lieu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Contacter le 911, si nécessaire.</li> <li>Assurer le transport à l'hôpital (en ambulance ou autrement).</li> <li>Accompagner le client à l'hôpital jusqu'à sa prise en charge.</li> </ul>
Réaction anormale à la prise de médication	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contacter le 811 (Info-Santé) et suivre les recommandations.</li> </ul> <p><b>S'il y a lieu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Contacter le 911, si nécessaire.</li> <li>Assurer le transport à l'hôpital (en ambulance ou autrement).</li> <li>Accompagner le client à l'hôpital jusqu'à sa prise en charge.</li> </ul>
Injection de l'épinéphrine (Épipen) ou du glucagon à un client	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire transporter le client en ambulance pour s'assurer qu'un examen de son état soit réalisé.</li> </ul>
Le client présente des comportements portant atteinte à sa sécurité, à celle des autres clients, à la vôtre ou à celle de votre famille	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer de l'application des moyens inscrits au plan d'intervention et, s'il y a lieu, de la prévention active.</li> <li>S'il y a lieu, s'assurer de l'application du protocole de la mesure de contrôle.</li> </ul>
Application d'une mesure de contrôle non planifiée	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer de l'application des moyens inscrits au plan d'intervention et, s'il y a lieu, de la prévention active.</li> <li>S'il y a lieu, s'assurer de l'application du protocole de la mesure de contrôle.</li> </ul>
Situation de soupçon ou divulgation d'abus ou d'agression sexuelle portée à votre connaissance par un client hébergé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recevoir les confidences du client</li> </ul>
<p><b>Avant de transmettre quelque information à la famille de la clientèle hébergée, vérifiez auprès de la personne responsable en disponibilité à qui revient cette responsabilité. Si vous êtes autorisé à transmettre des informations à la famille, validez le contenu devant être transmis.</b></p>	

### Coordonnées des personnes responsables en disponibilité

Clientèle du programme DI-TSA-DP-SM et clientèle Centres jeunesse Cadre en disponibilité	579 593-2410
---	--------------